

Évaluation régionale de l'exploitation de l'énergie éolienne extracôtière à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse

Appel de déclaration d'intérêt préliminaire pour la participation aux groupes consultatifs

L'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) fait un appel de déclaration d'intérêt préliminaire auprès de personnes et d'organisations désireuses de faire partie d'un ou de plusieurs groupes consultatifs pour l'évaluation régionale de l'exploitation de l'énergie éolienne extracôtière à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse.

1. Contexte

La décision de réaliser l'évaluation régionale de l'exploitation de l'énergie éolienne extracôtière à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse a été annoncée le 5 avril 2022. À la fin de la phase de planification en cours, l'évaluation régionale sera divisée en deux parties, l'une étant menée à Terre-Neuve-et-Labrador et l'autre en Nouvelle-Écosse. Les évaluations régionales seront menées par deux comités (un dans chaque province) qui travailleront selon le même mandat.

D'après le mandat, chaque comité constituera et demandera des renseignements et des conseils à trois groupes consultatifs : le groupe consultatif sur les connaissances autochtones, le groupe consultatif sur l'information scientifique et les connaissances des collectivités, et le groupe consultatif sur les pêches et les autres utilisations de l'océan.

L'information recueillie en réponse au présent appel de déclaration d'intérêt sera communiquée aux comités, une fois qu'ils auront été nommés, afin qu'ils puissent constituer leurs groupes consultatifs dans les meilleurs délais.

2. Rôle et responsabilités des groupes consultatifs

Chaque comité sollicitera l'appui des groupes consultatifs pour :

- déterminer, fournir et appuyer l'utilisation des connaissances autochtones, des connaissances des collectivités et de l'information scientifique dans la réalisation de l'évaluation régionale, le cas échéant;
- cerner et évaluer les lacunes en matière d'information et de connaissances ainsi que les approches recommandées pour combler ces lacunes.

Chaque groupe consultatif fournira des renseignements et des conseils éclairés à son comité respectif sur les sujets énumérés ci-dessous, selon les besoins et les demandes de chaque comité :

- Les conditions environnementales, sanitaires, sociales et économiques
- Les lacunes en matière d'information et de connaissances, et les possibilités de les combler pendant ou après la réalisation de l'évaluation régionale

- Les activités futures d'exploitation de l'énergie éolienne extracôtière dans la zone d'étude, y compris :
 - la raison d'être et la nécessité;
 - les activités concrètes associées à la construction, notamment l'agrandissement, l'exploitation, le déclassement et la fermeture;
 - les principaux secteurs d'intérêt pour les activités futures d'exploitation de l'énergie éolienne extracôtière dans la zone d'étude (pour aider à orienter les travaux du comité sur les endroits qui sont les plus susceptibles de susciter de l'intérêt à l'égard de projets à venir, en fonction des facteurs techniques et économiques);
 - les exigences réglementaires;
 - les effets positifs et négatifs potentiels, y compris les effets cumulatifs et les considérations connexes en matière de durabilité;
 - les mesures d'atténuation et les autres approches visant à éviter ou à réduire les effets négatifs potentiels et à créer et à maximiser des effets positifs potentiels;
 - les exigences du programme de suivi.
- Tout autre sujet pertinent pour les évaluations régionales, à la demande du comité

3. Composition des groupes consultatifs

Les groupes consultatifs seront composés de personnes et d'organisations issues ou non du gouvernement, y compris des Autochtones, qui possèdent des connaissances ou de l'expérience jugées pertinentes pour la réalisation de l'évaluation régionale.

Chaque comité constituera des groupes consultatifs en vue d'assurer l'inclusivité et la diversité de ses membres.

La composition et les activités pourront parfois varier en fonction des besoins, du travail ou de l'expertise nécessaires et demandés par chaque comité au cours de l'évaluation régionale.

4. Descriptions des groupes consultatifs

4.1 Groupe consultatif sur les connaissances autochtones

Le groupe consultatif sur les connaissances autochtones aidera chaque comité comme suit :

- en partageant les connaissances et les perspectives autochtones sur les questions pertinentes pour la réalisation de l'évaluation régionale, y compris les sujets énumérés à la section 2 ci-dessus;
- en fournissant des renseignements, des connaissances et des points de vue sur les peuples autochtones et leurs collectivités, activités et autres intérêts, y compris les droits ancestraux ou issus de traités protégés par l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*;
- en fournissant des conseils sur les approches à adopter pour la collecte, le partage et la prise en compte des connaissances et des perspectives autochtones, et leur intégration dans l'évaluation régionale, conformément aux protocoles et procédures autochtones établis;
- en contribuant à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la mise à jour du plan de participation des Autochtones.

Évaluation régionale de l'exploitation de l'énergie éolienne extracôtière à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse — Appel à manifestation d'intérêt pour la participation aux groupes consultatifs

Le groupe consultatif sur les connaissances autochtones sera composé de peuples autochtones participant à l'évaluation régionale. Pour manifester votre intérêt à participer à ce groupe consultatif, veuillez remplir le FORMULAIRE de DÉCLARATION D'INTÉRÊT et l'envoyer par courriel à l'adresse suivante OffshoreWind-EolienneExtracotiere@iaac-aeic.gc.ca.

4.2 Groupe consultatif sur l'information scientifique et les connaissances des collectivités

Le groupe consultatif sur l'information scientifique et les connaissances des collectivités aidera chaque comité comme suit :

- en partageant l'information scientifique, y compris les renseignements et les conseils techniques, et les connaissances des collectivités en rapport avec l'évaluation régionale, notamment sur les sujets énumérés à la section 2 ci-dessus;
- en fournissant des conseils et une expertise concernant les composantes et les questions environnementales, sanitaires, sociales et économiques;
- en recueillant et en analysant les données et renseignements pertinents et en effectuant des analyses;
- en contribuant à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la mise à jour du plan de participation du public, des acteurs de la pêche et des intervenants.

Ce groupe consultatif sera composé de représentants de ministères et d'organismes des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que d'organisations non gouvernementales et de particuliers, y compris des peuples autochtones et des organisations autochtones. Ces représentants posséderont l'information et une expertise et/ou des connaissances des collectivités en rapport avec les domaines suivants :

- Qualité de l'air et gaz à effet de serre
- Poissons marins et leur habitat (y compris les espèces en péril)
- Avifaune (y compris les oiseaux, les chauves-souris et les espèces en péril associées)
- Mammifères marins et tortues de mer (y compris les espèces en péril)
- Aires protégées et spéciales (établies et proposées)
- Aspect esthétique ou paysages et environnements acoustiques
- Patrimoine naturel et patrimoine culturel (y compris les structures, sites ou éléments d'importance historique, archéologique, paléontologique ou architecturale)
- Santé
- Collectivités
- Économie

Pour manifester votre intérêt à participer à ce groupe consultatif, veuillez remplir le FORMULAIRE de DÉCLARATION D'INTÉRÊT et l'envoyer par courriel à l'adresse suivante OffshoreWind-EolienneExtracotiere@iaac-aeic.gc.ca.

4.3 Groupe consultatif sur les pêches et les autres utilisations de l'océan

Le groupe consultatif sur les pêches et les autres utilisations de l'océan aidera chaque comité comme suit :

- en apportant des connaissances, des renseignements et des conseils concernant l'activité de pêche actuelle et potentielle, et les interactions potentielles entre l'activité de pêche et les activités d'exploitation de l'énergie éolienne extracôtière;

Évaluation régionale de l'exploitation de l'énergie éolienne extracôtière à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse — Appel à manifestation d'intérêt pour la participation aux groupes consultatifs

- en fournissant des conseils sur les approches permettant d'éviter ou de réduire au minimum les effets négatifs et de créer ou de maximiser les possibilités d'effets positifs sur les pêches et les autres utilisations de l'océan;
- en recueillant et en analysant les données et renseignements pertinents et en effectuant des analyses;
- en contribuant à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la mise à jour du plan de participation du public, des acteurs de la pêche et des intervenants.

Ce groupe consultatif sera composé de particuliers et de représentants d'organisations, y compris de peuples autochtones et d'organisations autochtones qui participent à des activités liées à la pêche commerciale, traditionnelle et récréative, dans les zones côtières, semi-hauturières et hauturières. Ce groupe consultatif comprendra également des personnes ayant une expérience ou une expertise dans d'autres utilisations de l'océan, notamment le tourisme, le transport maritime, l'énergie extracôtière, la recherche et l'aquaculture.

Pour manifester votre intérêt à participer à ce groupe consultatif, veuillez remplir le **FORMULAIRE de DÉCLARATION D'INTÉRÊT** et l'envoyer par courriel à l'adresse suivante OffshoreWind-EolienneExtracotiere@iaac-aeic.gc.ca.

5. Renseignements importants

Il incombe à chaque comité de constituer des groupes consultatifs et de déterminer comment et quand les mobiliser. L'Agence n'est donc pas en mesure de fournir des détails sur le mode de fonctionnement des groupes consultatifs.

Il s'agit uniquement d'un appel de déclaration d'intérêt préliminaire pour la participation à un groupe consultatif. Une fois les comités constitués, le comité (ou le secrétariat à la demande du comité) continuera à accepter les déclarations d'intérêt pour les groupes consultatifs. En outre, tous peuvent contacter le comité à tout moment pendant la réalisation de l'évaluation régionale pour manifester son intérêt à participer à un ou plusieurs groupes consultatifs.

En ce qui concerne les collectivités, les organisations et les particuliers qui reçoivent des fonds dans le cadre du programme d'aide financière aux participants de l'Agence, la participation à un ou plusieurs groupes consultatifs est considérée comme une activité admissible.

Les groupes consultatifs constitueront l'une des nombreuses activités de participation entreprises par les comités. La participation à un ou plusieurs de ces groupes consultatifs ne limitera pas la participation des particuliers ou des organisations aux activités entreprises par les comités ni leur possibilité de présenter des observations distinctes aux comités.

Outre les trois groupes consultatifs présentés plus haut, chaque comité peut créer des groupes consultatifs supplémentaires et lancer des appels de déclaration d'intérêt en conséquence.

6. Prochaines étapes

Bien qu'aucune date limite n'ait été fixée pour la soumission de la déclaration d'intérêt, chaque comité voudra probablement sélectionner et mobiliser les membres du groupe consultatif le plus tôt possible dans le processus d'évaluation régionale.

L'Agence réunira tous les renseignements reçus et les transmettra au comité concerné pour examen.

Évaluation régionale de l'exploitation de l'énergie éolienne extracôtière à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse — Appel à manifestation d'intérêt pour la participation aux groupes consultatifs

Lorsque chaque comité sera prêt, il (ou son secrétariat, à la demande du comité) contactera ceux qui ont soumis une déclaration d'intérêt pour discuter de la composition et du fonctionnement du groupe consultatif.

Coordonnées

Pour toute question concernant le présent appel de déclaration d'intérêt préliminaire pour la participation au groupe consultatif, veuillez communiquer avec OffshoreWind-EolienneExtracotiere@iaac-aeic.gc.ca.